

TERMES DE REFERENCE (TDR)

**Consultation pour la capitalisation et la systématisation du modèle
d'intervention de la convention :**

**“SHABAB MUTASAMIH (Jeunesse Tolérante). Coexistence civique et
prévention de la radicalisation chez les jeunes de Tanger, Mdiq-Fnideq et
Casablanca”**

Type de contrat :	Services techniques
Durée :	90 jours, du 19/09/2022 au 18/12/2022
Date limite de soumission des propositions :	31/08/2022

Antécédents	2
Contexte	2
Justification	3
Objectifs	3
Produits	3
Calendrier et mode de paiement	4
Profil consultant /e	4
Évaluation des propositions	5
Forme de présentation des propositions.....	6

Antécédents

La Fondation CIDEAL se dédie, depuis plus de 38 ans, à l'exécution des accords de convention, de programmes et de projets de développement dans divers pays du Sud, ainsi qu'à la recherche, la formation et l'assistance technique dans le domaine de la coopération internationale. Créée à Madrid en 1983 comme organisation privée à but non lucratif, elle dispose aujourd'hui de délégations permanentes et d'experts en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Asie.

La combinaison des activités pratique et théorique est l'une des principales caractéristiques identitaires de l'organisation. La Fondation CIDEAL s'appuie sur son expérience de terrain pour ses recherches et applique en parallèle les résultats de ses travaux de recherche dans les projets qu'elle mène au Sud.

La Fondation CIDEAL a cherché, depuis sa création, à élargir et professionnaliser le champ de la coopération pour le développement, en impliquant différents acteurs publics et privés. Le chemin qu'elle a contribué à ouvrir dans ce domaine est l'un de ses plus grandes réalisations et aussi l'un de ses principales caractéristiques.

Contexte

La Fondation CIDEAL développe au Maroc, avec ses partenaires et avec le cofinancement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), la convention SHABAB MUTASAMIH (Jeunesse Tolérante) ; une initiative pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) entre les jeunes des quartiers marginaux des villes de Tanger, Casablanca, Tétouan et Mdiq-Fnideq.

L'accord vise à atteindre les objectifs suivants :

- OS1. Améliorer la coexistence et l'intégration communautaire des jeunes en situation de vulnérabilité.
- OS2. Favoriser la réussite de l'intégration au marché du travail et à l'activité économique des jeunes des quartiers défavorisés.
- OS3. Renforcer les capacités des acteurs sociaux et professionnels de première ligne, en établissant un forum de coordination public-privé qui favorise le débat au niveau local sur les mécanismes de prévention de l'extrémisme violent des jeunes.
- OS4. Augmenter les connaissances et générer des outils pour la prévention de l'extrémisme violent.

Justification

La convention SHABAB MUTASAMIH (jeunesse tolérante) est une initiative d'intervention globale innovante pour la prévention de l'extrémisme violent chez les jeunes en situation de vulnérabilité dans les quartiers marginaux au Maroc, avec un potentiel d'extension et de réalisabilité, et sur cette base, dans le cadre de OS4 de la convention, la capitalisation de l'expérience et la systématisation du modèle d'intervention développé est proposée.

La systématisation est un processus d'organisation de nombreuses activités ou pratiques qui constituent une expérience, avec lequel on cherche à défendre et à valider cette expérience, et à en tirer des leçons. Ces apprentissages ou leçons servent aux participants de la convention et de la systématisation à améliorer leurs pratiques ultérieures ou à d'autres personnes ou équipes, s'appuyant sur cela dans l'avenir, en garantissant le transfert de connaissances, la pérennité et la répliquabilité.

Contrairement à une évaluation, qui vise à déterminer si les résultats espérés ont été atteints en relation avec ce qui a été prévu et si l'initiative a entraîné ou non certains effets et impacts, dans le cas de la systématisation, nous sommes plus intéressés à comprendre comment et pourquoi les activités ont été réalisées.

Objectifs

Les objectifs de la consultation sont précisés dans :

- Identifier les réalisations et les apprentissages atteints ;
- Identifier les difficultés et les processus développés pour leur résolution ;
- Proposer des recommandations pour améliorer les pratiques ;
- Analyser le potentiel de réalisabilité des bonnes pratiques identifiées, en mettant en évidence les synergies et complémentarités possibles ;
- Systématiser l'expérience comme stratégie d'intervention reproductible et durable ;

Produits

A travers l'analyse documentaire, les entretiens avec les participants et les bénéficiaires de la convention et d'autres méthodes pertinentes à l'objet de cette assistance technique, les produits attendus sont :

- Plan de travail qui répond aux termes de référence (TDR) qui comprend une méthodologie et un calendrier avec des activités.

- Guide des instruments de collecte d'informations (questionnaires d'atelier et d'entretien, listes de documents pour prendre connaissance de l'expérience, listes d'acteurs à interroger pour comprendre l'expérience et les processus, etc.).
- Document préliminaire de systématisation et de capitalisation à partir des informations collectées.
- Document final de systématisation et de capitalisation de l'expérience de l'accord. Comprend : un résumé, des annexes et une présentation Power Point.

Les produits doivent être validés par l'équipe CIDEAL chargée du suivi de cette consultation.

Calendrier et mode de paiement

La durée de la consultation est de 3 mois (90 jours) du 19/09/2022 au 18/12/2022, les paiements seront effectués à la fin de chaque action :

Action	1	2	3	% Paiement
Signature du contrat	X			30%
Analyse de la documentation de référence de la convention	X			
Préparation du plan de travail et du guide des instruments	X			
Collecte d'informations sur le terrain		X		30%
Élaboration du rapport préliminaire			X	
Élaboration du rapport final			X	40%

Profil consultant /e

- Diplôme universitaire en sciences sociales, en économie, en sciences politiques ou dans un domaine connexe.
- Expérience dans les méthodologies de systématisation, de capitalisation et de formulation de modèles
- Formation spécifique en coopération internationale pour le développement et les droits de l'homme
- Une expérience dans le domaine de la consultation sera valorisée (PEV).

- Au moins un des experts doit avoir une connaissance avancée du français et de l'arabe (darija)
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction.

Évaluation des propositions

L'évaluation des propositions se fera selon une pondération des critères d'évaluation technique (60%) et financière (40%).

La proposition technique se voit attribuer une note technique (Nt) avec un maximum de 100 points. La note technique (Nt) sera évaluée selon le tableau suivant :

	Maximum	Nt
Total, pour la proposition méthodologique	25	
<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension globale des TdR et du contexte d'intervention 	10	
<ul style="list-style-type: none"> ● Précision, structure et cohérence de la méthodologie proposée 	15	
Experts	50	
<ul style="list-style-type: none"> ● Pertinence du profil, expérience de l'équipe de conseil et adaptation aux qualifications requises 	15	
<ul style="list-style-type: none"> ● Formation 	5	
<ul style="list-style-type: none"> ● Compétences fonctionnelles 	5	
<ul style="list-style-type: none"> ● Expérience professionnelle 	15	
<ul style="list-style-type: none"> ● Références 	10	
Méthodologie et approche proposée	25	
<ul style="list-style-type: none"> ● Qualité de l'approche et de la méthodologie 	15	
<ul style="list-style-type: none"> ● Qualité du plan de travail 	10	
Total ponctuation	100	

Une proposition qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TdR ou qui n'atteint pas le seuil minimum de qualification technique de 70 points sur 100 sera écartée à l'issue de cette première étape.

Evaluation de la proposition économique (pondération de 40% de la note globale) : l'offre la plus économique (Om) sera évaluée sur la base du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra une note économique (Ne) de 100 points.

Les notes économiques des autres propositions (F) seront calculées selon la formule suivante:

$$Ne = 100 \times Pm/F$$

Om: l'offre la moins chère

F : prix de la proposition

Evaluation finale de la proposition globale : L'évaluation finale de la proposition sera réalisée selon une pondération des Critères d'Evaluation Techniques et Economiques.

Forme de présentation des propositions

Les candidats présenteront leurs candidatures comprenant :

A. Proposition technique :

Une note méthodologique détaillée.

Calendrier du plan de travail.

Curriculum Vitae de l'expert et de l'équipe en charge de la consultation.

Des références prouvant l'expérience des candidats.

B. Proposition financière :

La proposition financière doit indiquer le coût total de la mission avec une description détaillée des dépenses.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31/08/2022 à l'adresse e-mail suivante : nora.bouhorma@cideal.org; en précisant dans l'objet « AT Systématisation »